

MAIRIE d'IVOY-LE-PRÉ

18380



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 novembre 2023 au Centre Socio-Culturel :

L'épicerie de la commune est à nouveau fermée, dans l'attente d'un éventuel nouveau repreneur.

La municipalité autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2024 dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

Les travaux de reconstruction du Pont des Dieux et de son pont de décharge ont été finalisés. Ils sont à nouveau ouverts à la circulation depuis le 28 novembre 2023.

Le coût total de ce projet s'élève à 500 000 € en prenant en compte les études faites au préalable dès 2022 et le coût final des travaux et des contrôles effectués jusqu'à cette date de fin. L'Etat participe à ce projet à hauteur de 112 464,21 € et le Département a versé une subvention de 50 000 €.

La directrice de l'école primaire organise une semaine en classe neige dans l'Isère pour les élèves de la classe de CM1-CM2 en mars 2024.

Suite à sollicitation du collège « Béthune-Sully » d'Henrichemont et au vu d'un projet de voyage scolaire en Espagne pour 3 élèves résidents dans la commune, une aide financière à hauteur de 50 € par élèves a été décidée soit un montant total de 150 € sera versé pour participation à ce projet pédagogique et culturel.

La municipalité a sollicité l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLi) dans le cadre du projet d'aménagement 3^e tranche du centre Bourg. Ce dernier aide les collectivités à la réhabilitation des bâtiments, de la voirie, etc.

Dans le cadre de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les communes ont été sondées sur leur besoin par la Communauté de Communes lors de plusieurs réunions de travail depuis septembre 2023. Le but de ces réunions étant pour chaque commune de mettre en avant ce qu'elle souhaite conserver et/ou modifier.

Le Syndicat Mixte pour l'Intercommunication des Réseaux d'alimentation en eau potable Nord Est (SMIRNE) a voté la suppression de l'alimentation en eau potable sur le forage présent sur la commune pour des raisons de sécurité. La municipalité décide de ne pas conserver ce dernier qui serait trop coûteux à remettre aux normes.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'éclairage public, deux postes supplémentaires ont été demandés auprès du SDE18 sur la route d'Henrichemont.

